

VILLE DE MONTMELIAN (SAVOIE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 FEVRIER 2025

JG/AC

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 7 FEVRIER 2025, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 17 FEVRIER 2025 à 19h30**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

ETAIENTS PRESENTS : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 - SANTAIS Béatrice	8 - GRANCHAMP Brigitte	15 - GOLEC Philippe	22 - MARANDET Yannick
2 - PAVILLET Yves	9 -	16 - CROZET Irène	23 - NOUAIS Jérôme
3 - VITTON-MEA Emilie	10 - FAVRE Michelle	17 - ROCHER Lakshmi	24 -
4 - BUISSON André	11 - BRUNET Didier	18 - DURET Stéphanie	25 - FETTAH Mohamed
5 - CONAND Anne	12 - COMPOIS Sylvie	19 - CHEVROT Vincent	26 -
6 - FAUCONET David	13 - CORTADE Thierry	20 - HAND Fabrice	
7 - PIAGET Chantal	14 - PITTNER Franck	21 - BRUAND Thierry	

Excusés : Yannick MUNIER (pouvoir à David FAUCONET), Lucie TEIXERA (pouvoir à Thierry CORTADE), Alexia CEFALU (pouvoir à Michelle FAVRE).

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme NOUAIS

N° 17-02-2025/06

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ADIL DE LA SAVOIE AU TITRE DE L'ANNEE 2024

Rapporteur : Béatrice SANTAIS

Par délibération n°62 du 4 novembre 2024, le Conseil Municipal a attribué les subventions de fonctionnement aux associations. Toutefois, le Conseil a omis l'association ADIL de la Savoie pour laquelle une subvention de 728 euros est habituellement attribuée.

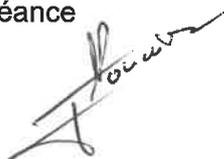
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 728 euros à l'ADIL de la Savoie au titre de l'année 2024.

AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance

Jérôme NOUAIS



Le Maire

Béatrice SANTAIS

